



[Voir la version en ligne](#)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 15 janvier 2024

### Les Armagnacs Darroze fêtent leurs 50 ans !

En 1974, Francis Darroze, reconnu pour la richesse de sa cave de vins et d'armagnacs dans l'hôtel restaurant familial à Villeneuve de Marsan dans les Landes, sélectionne ses trois premières barriques d'armagnac en propriété.

La philosophie de Francis est novatrice dans le monde des spiritueux : garder l'originalité de chaque eau de vie, excluant toute intervention sur les tanins, sur l'équilibre et sur le style de chaque Armagnac. Les informations sur le nom des propriétés, les millésimes et les dates de mise en bouteille sont clairement identifiées sur chaque étiquette. **RESPECTER** au maximum le travail de chaque vigneron et l'influence de chaque terroir.

*L'aventure a donc démarré il y a 50 ans.*

Aujourd'hui, la maison Darroze collabore avec 30 propriétés différentes, distille chaque année dans 15 d'entre elles, élève et vieillit un stock correspondant à 20 ans de ventes, distribue ses bouteilles dans plus de 50 pays. La Collection Unique reste le fleuron de la maison que les Grands Assemblages sont venus compléter. Des armagnacs biologiques sont également mis en avant et des eaux de vie blanche pour la mixologie.

En 50 ans, la famille Darroze a construit une marque qui compte en Armagnac et bien au-delà des frontières du pays gascon.

Marc Darroze et ses équipes préparent depuis plusieurs mois le programme de cette année particulière. Celui-ci sera rythmé tout au long de l'année par des événements nombreux, des nouveautés des plus classiques aux plus originales.

---

Un petit aperçu de ce programme avec :

- L'édition spéciale de 1974 carafes de la **cuvée des 50 ans** qui sera le résultat d'un assemblage de 6 années charnières et importantes dans l'évolution de la maison,

- De grandes nouveautés pour le monde du bar et la sortie de **deux cuvées** (un VS et une blanche d'Armagnac) destinées à la **mixologie**, conditionnées dans des bouteilles et emballages originaux, en accord avec la démarche RSE de la marque,
- Une gamme d'Armagnacs étiquetés « **Brandy Français** » car ayant été en contact pendant plusieurs semaines ou mois avec des barriques provenant de Sauternes, Porto, Jurançon, ou autres vins blancs et rouges,
- Et de **nombreux évènements** programmés tout au long de l'année.

